

Monsieur le ministre de la Sécurité du Peuple,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer ma plus vive préoccupation concernant les violences policières dont sont accusés des membres de la Force de Réaction Immédiate Pakal.

Plusieurs organisations de défense des droits humains ont signalé des cas de détentions arbitraires, de torture et d’usage excessif de la force commis par ce groupe policier. Alors que les communautés du Chiapas sont exsangues, votre politique de sécurité doit être fidèle aux recommandations émises en 2024 par le Groupe de travail de l’ONU sur la détention arbitraire.

Je vous demande ainsi d’enquêter sur les accusations de graves violations des droits humains qui auraient été commises par des membres de la FRIP.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le ministre, mes salutations distinguées.

NOM : SIGNATURE :
ADRESSE :

Monsieur
Oscar Alberto Aparicio Avendaño,
Ministre de la Sécurité du Peuple
Secretaría de Seguridad del Pueblo
Libramiento Sur Oriente Km. 9,
Colonia Castillo Tielmans, C.P. 29070
Tuxtla Gutiérrez, Chiapas
MEXIQUE

Mail : despacho@ssp.chiapas.gob.mx

ACAT-France 2025 © Desplazamiento forzado-Carlos Ogaz (via Frayba)

AGIR POUR UN MONDE DIGNE SEPTEMBRE 2025



La Force de Réaction Immédiate Pakal a été créée par le Gouverneur de l’État du Chiapas, au Mexique, le 8 décembre 2024, afin de lutter contre le crime organisé. Ce corps d’élite est aujourd’hui accusé de détentions arbitraires, de torture et d’usage excessif de la force.

« Zéro impunité, zéro corruption » : un nouveau paradigme sécuritaire ?

Depuis 2021, l’État du Chiapas connaît une escalade de la violence criminelle pour le contrôle de son territoire et de ses ressources. Le déplacement forcé interne, les disparitions forcées et les attaques envers les défenseurs des droits ont explosé et mettent les communautés, notamment autochtones, dans une position de grande vulnérabilité. Eduardo Ramírez, gouverneur du Chiapas depuis décembre 2024, a placé la politique « zéro impunité, zéro corruption » au centre de sa stratégie de « pacification » et annoncé la création de la Force de Réaction Immédiate Pakal (FRIP), corps policier d’élite destiné à la lutte contre la criminalité. Largement médiatisées, les premières opérations de la FRIP visaient à combattre les homicides, le vol de véhicules et les extorsions. Cependant, le bilan de ses premiers mois d’existence inquiète les organisations de défense des droits humains.

Les associations et organisations chrétiennes dénoncent de graves violations des droits humains

À peine six mois après sa création, la FRIP (Force de Réaction Immédiate Pakal) est accusée de violences policières. Le Centre de Droits Humains Fray Bartolomé de las Casas, partenaire de l’ACAT-France, a dénoncé en avril 2025 de violentes perquisitions et la détention arbitraire de deux militants zapatistes, qui n’ont été présentés au juge que plus de deux jours après leur arrestation. Son coordinateur de plaidoyer a relevé des cas de torture signalés par les communautés. Las Abejas de Acteal, organisation autochtone et chrétienne promouvant la paix, a également dénoncé des arrestations arbitraires qui auraient été commises par la FRIP.

Compte tenu du climat de peur au Chiapas, les organisations craignent un sous-enregistrement des violences. Les agissements de la FRIP inquiètent particulièrement car son directeur, Álvaro Cuauhtémoc Serrano Escobedo, ancien commandant de la Police Fédérale, a été mis en examen dans le cadre du massacre de Tanhuato, survenu en 2015 dans l’État du Michoacan, durant lequel des policiers auraient exécuté 22 civils et altéré la scène du crime. Il n’a jamais répondu aux sollicitations de la justice et était alors considéré comme fugitif, jusqu’à sa réapparition à la tête de la FRIP. L’ACAT-France se joint aux organisations qui rappellent que « pacification » et construction de paix ne sont pas synonymes et qu’une politique de sécurité publique doit avant tout respecter les droits humains.

Retrouvez toutes nos actions sur [acadfrance.fr](https://www.acatfrance.fr)

Oui, je participe à la lutte contre la torture

- ☐ J’adhère à l’ACAT-France pour un montant de 24 € la première année
- ☐ Je fais un don à l’ACAT-France
 - ☐ 10 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 90 € ☐ libre €
 - Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.
- ☐ Je souhaite m’abonner à la revue Humains. Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros
- ☐ Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations



Prénom

Nom

Mail

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l’ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l’ordre de l’ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l’ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l’envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d’un droit d’accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu’elles ne soient pas communiquées à d’autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l’ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acadfrance.fr



Portons dans nos prières le souci de la pacification de l'Etat du Chiapas. Mais la construction de la paix ne saurait être entachée de détentions arbitraires, de torture et d'usage excessif de la force.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR AU MEXIQUE ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

IRAN : SEPIDEH GHOLIAN EST LIBRE !

L'ACAT-France se réjouit de la libération de la défenseure des droits humains iranienne, Sepideh Gholian, survenue le 11 juin 2025. Elle a purgé une peine de deux ans à la prison d'Evin, à la suite d'accusations fallacieuses d' « insulte au leader suprême ». Condamnée en 2023, elle a également subi plusieurs arrestations, violences et restrictions au cours de son parcours. Malgré ces épreuves, elle demeure une figure emblématique de la lutte pour les droits humains en Iran. L'ACAT-France se félicite de sa libération et réaffirme son soutien au peuple iranien dans sa quête de liberté.



© PHOTO D'ARTISTE - TRAVAIL PERSONNEL



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
@ACAT_France f ACAT France acat_france

CONTACT LOCAL



Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous. Votre signature peut changer un destin.

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE

MEXIQUE

Je soutiens les communautés du Chiapas, contre les violences policières

